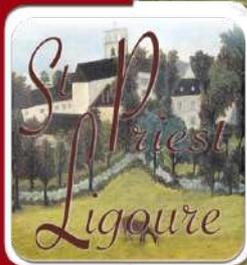


# BULLETIN MUNICIPAL



Vue sur le bourg



# 2017

## LE MOT DU MAIRE

Bernard DELOMENIE

Un vent d'optimisme semble être arrivé sur notre pays, après deux années 2015 et 2016 où il fut attaqué dans ses valeurs et sa chair. Après des élections présidentielles et législatives au cours desquelles les français ont fait un choix clair en donnant une majorité forte au gouvernement, des indicateurs (croissance, inflation, chômage) semblent confirmer cette confiance retrouvée.

Souhaitons que les réformes entreprises amplifient cette tendance et que le chômage baisse fortement.

Pour notre collectivité, la fin de la baisse de la dotation générale de fonctionnement est une première bonne nouvelle. Depuis ma prise de fonction en 2008, cette dotation a été gelée, puis baissée pour arriver à un manque annuel de 22 000 euros soit 16,3% sur un montant de 135 000 euros. L'ensemble des dotations (DGF incluse) a quant à lui diminué de 19 000 euros sur la même période de 2014 à 2017 soit 3,8%. Notre budget de fonctionnement pour 2017 qui va se clôturer à :

- 460 000 € en dépenses (472 000 € en 2014),
- 502 000 € en recettes (516 000 € en 2014), dont 34 000 € d'emprunt (37 000 € en 2014).

Malgré une maîtrise des charges pour lesquelles nous avons le contrôle, notre capacité d'autofinancement est faible et celle d'investissement par l'emprunt est possible pour le renouvellement de certain sur une durée plus longue et grâce aux taux bas.

La deuxième bonne nouvelle est qu'il n'y aura pas de nouvelle modification de la carte territoriale qui mobilise beaucoup les

élus locaux sur des sujets de transfert et de légalité de compétence au détriment du développement de notre territoire et génèrent des coûts d'étude.

Votre conseil municipal souhaite quant même poursuivre l'action qu'il avait commencé avant ces réformes sur les deux dernières années de mandat qui restent. Les travaux de l'espace Kilstett sont maintenant totalement terminés. Nous allons débiter dès le 5 février des travaux d'assainissement dans le centre bourg, première tranche, avant des travaux de voirie sans doute pour 2019, une étude d'aménagement du coeur historique de bourg de Saint Priest Ligoure étant en cours. L'objectif de cette étude est de redonner de la place aux habitants, aux familles et aux piétons qui découvrent notre commune. Les riverains et toutes les personnes intéressées seront invitées à des réunions de concertation.

Dans le même temps, la micro-crèche va ouvrir pour l'été 2018 et va créer trois emplois sur la commune dans un premier temps. Début 2018 verra la montée en débit d'internet, équipement indispensable pour accueillir de nouvelles familles sur notre commune. Si cette arrivée de haut débit est une très bonne nouvelle, elle ne suffit pas à régler les fractures de la mobilité dans les territoires ruraux. C'est pourquoi la communauté de communes Pays de Nexon - Monts de Châlus a participé aux états généraux de la mobilité (trains, bus, voitures partagées, vélos électriques, déplacements à pied...), tout a été abordé.

Cette thématique sera prolongée sur notre territoire de la communauté de communes Pays de Nexon - Monts de Châlus en partenariat avec la DDT et le CEREMA, pour faire suite au premier atelier débat qui a eu lieu le 5 décembre dernier à Nexon. Le financement de certaines actions sera assuré

dans le cadre de l'appel à projet TEPOS que la communauté de communes a déposé et pour lequel elle a été retenue. La première voiture électrique en partage sera disponible au premier trimestre 2018 à Nexon.

Mais la mobilité, c'est aussi des déplacements que l'on ne fait pas, d'où la volonté de votre conseil municipal de ramener des services du quotidien dans notre commune. Pour cela, un bureau d'études a été mandaté sur des fonds européens par l'intermédiaire de la châtaigneraie limousine. Ce bureau d'études sollicitera certain d'entre vous pour connaître vos attentes, sachant que le cahier des charges est de voir quelles activités non sédentaires peuvent être mises en place dans un local communal. C'est sur le même principe comme nous avons connu un coiffeur qui venait une à deux fois par mois.

Voilà la feuille de route de votre conseil. Comme vous pouvez le voir la volonté est là, si les pouvoirs publics nous laissent les moyens et le temps pour la réaliser. J'ai une pensée pour les conseillers municipaux, Jean-Luc et Daniel, qui nous ont quitté et qui m'ont accompagné pendant ces mandats.

Avant de vous retrouver à la cérémonie des vœux le 13 janvier 2018 à la salle polyvalente, les membres du Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons une bonne année 2018 pour vous et vos proches.



# ST PRIEST LIGOURE



## ACTU. DE LA COMMUNE

Guy COSTA

Cette année a été particulière pour notre commune de Saint-Priest Ligoure. En effet, la disparition soudaine de l'un des adjoints, Daniel FAYE, marquera cette fin de mandat de l'équipe municipale. Par respect, nous avons collectivement décidé de ne rien changer à notre gouvernance interne sauf à enrichir nos tâches de celles exécutées jusqu'à lors par Daniel.

Mais cette année aura également été l'intégration de notre commune au sein d'une collectivité territoriale nouvelle : la Communauté de Communes Pays de Nexon - Monts de Châlus. Cette nouvelle organisation territoriale, où chacun se doit de retrouver ses marques, a continué la mise en place de plusieurs projets intercommunaux engagés tels que : le déploiement de l'internet dans nos campagnes avec l'installation d'armoires de distribution de la fibre, ainsi que la création d'une micro-crèche dont les locaux sont en cours de restauration à l'entrée de notre village entre le pont de la Ligoure et l'église. Associée au comptoir, cette micro-crèche répond à un besoin de plus en plus important de garde d'enfants sur notre territoire et comble un manque tout en participant à la dynamisation du centre bourg.



Nombre d'habitants : **685 - 2017**

## ACTES DE MARIAGE

NOM	ADRESSE	DATE
<b>DUPIN DE BEYSSAT Edouard &amp; CHANCONIE Céline</b>	11 le Goulet	11 février
<b>GERMANAUD Bryan &amp; POULAIN Jennyfer</b>	1 le Gendre	27 mai
<b>de BREBISSON Gabriel-Alexandre &amp; LEBERT Cynthia</b>	17 la Ribière	30 septembre
<b>DESSET Fabien &amp; LY May</b>	5 les Texonnières	28 octobre

*Tous nos vœux de santé et de bonheur aux heureux époux*

## ACTES DE NAISSANCE

NOM	ADRESSE	DATE
<b>PICHON Isaé</b>	1 la Côte	31 mars
<b>PEYRATEAU Noé, Lucas</b>	9 la Ribière	29 avril
<b>GERMANAUD Keylia, Brigitte</b>	1 le Gendre	23 juillet
<b>HURAUULT Martin, André</b>	4 Château Elyas	26 novembre
<b>CHARRIERE Mausicaa, Améline</b>	1 Moulin du Maitre	17 décembre

*Tous nos vœux de santé et de prospérité aux enfants et félicitations aux heureux parents.*

## AVIS DE DÉCÈS

NOM	ADRESSE	DATE
<b>PLAGENET Fernand, Charles</b>	1 Lacaud	31 décembre 2016
<b>GIBEAU Jeanne veuve Thomasson</b>	26 Freyssinet	13 janvier
<b>CANU Yvette, Yvonne, Cécile veuve Pecqueu</b>	15 Leyssenne	30 janvier
<b>MASSY Paulette</b>	4 Puychaugat	16 février
<b>ALVES DA CRUZ Mickaël, Julien</b>	5 av de Turenne à Limoges	12 mars
<b>FAYE Daniel</b>	8 la Ribière	7 juillet
<b>GRANT Michael</b>	Puy Versas - l'Hôpital	18 juillet
<b>MORAND Jeannine, Arlette veuve BOUCHER</b>	14 rue des Moulins	21 juillet

*Nos sincères condoléances aux familles.*

## DES SERVICES

### L'AGENCE POSTALE

Les horaires

Le lundi et le mardi de 9 h à 12 h.

le jeudi et le vendredi de 14 h 15 à 17 h 15.

Le samedi de 10 h 15 à 12 h 15.

### SALLE POLYVALENTE

Outre les services usuels que peut vous offrir votre collectivité, nous pouvons mettre à votre disposition la salle polyvalente. Petit rappel : les habitants de Saint-Priest Ligoure bénéficient des mêmes tarifs pour la location d'une salle des fêtes que les habitants de la commune concernée sur le territoire de la communauté de communes. C'est une des actions du programme de mutualisation.

PUBLIC	TARIF
Habitants, descendants directs, de la commune et de la communauté de commune du Pays de Nexon	160 € + 0,50€/couvert
Association de la commune	Gratuit
Orchestre ou entrepreneur de bal	500 €
Associations, habitants hors communauté de communes du Pays de Nexon	320 € + 0,50€/couvert
Pour tous les utilisateurs :	
Chèque de caution	100 + 300 €
Forfait chauffage	50 €
Attestation d'assurance	Fournir obligatoirement

Chaque verre, assiette, couvert cassé ou manquant lors de l'état des lieux de sortie sera facturé 2 € ; chaque autre ustensile manquant ou détérioré sera payé à sa valeur de remplacement. Si le local n'est pas propre 100 € seront retenus sur la caution

### SERVICE FUNÉRAIRE

CIMETIERE	TARIF
Terrain du cimetière communal	30 €/m <sup>2</sup>
Creusement d'une fosse	120 €
Ouverture/fermeture d'un caveau ou d'une fosse maçonnée	100 €
Inhumation	60 €
Exhumation	100 €

Columbarium	TARIF
Concession pour 30 ans	500 €
Ouverture/fermeture	30 €

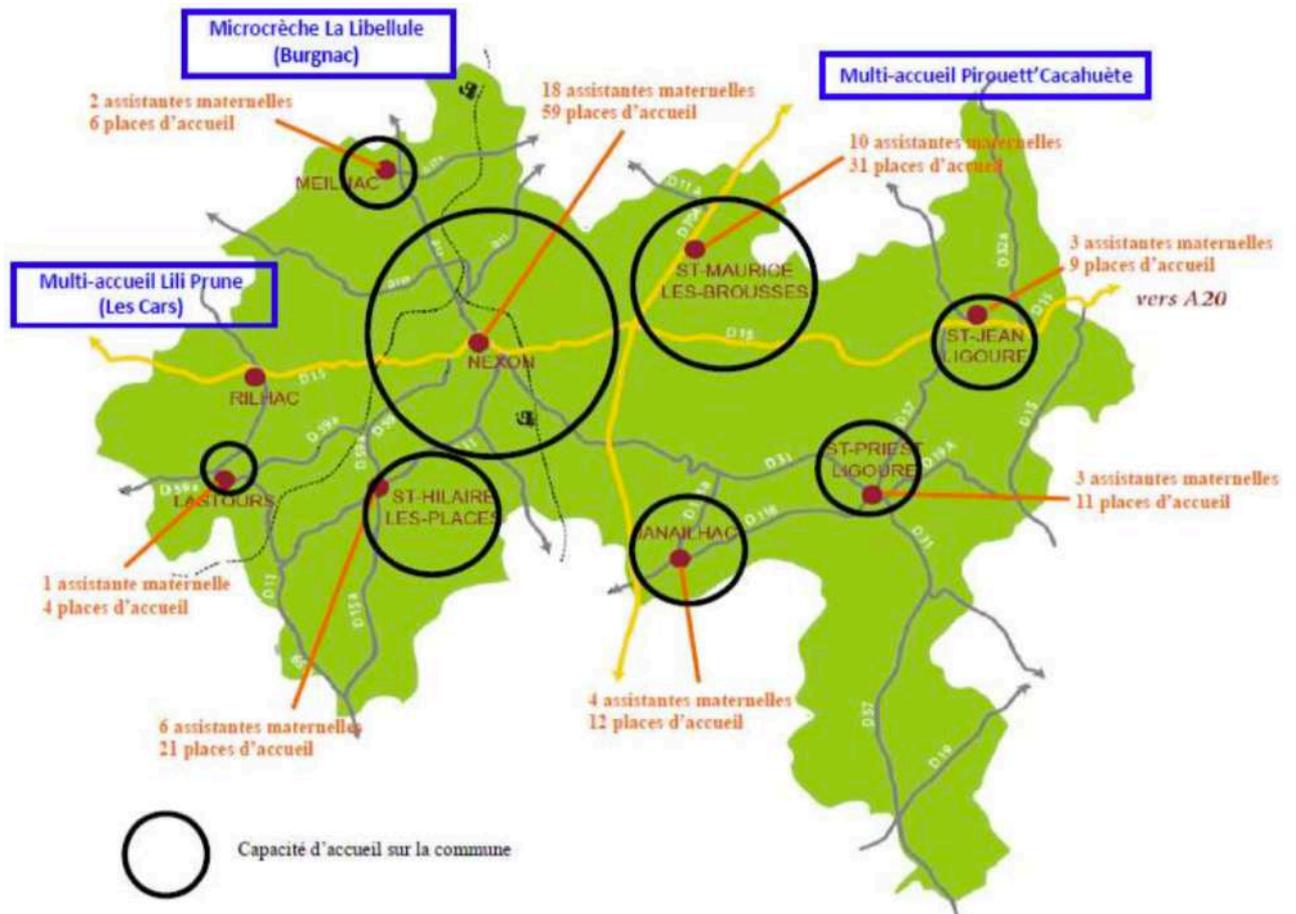
**Pour réserver:** Mairie de St Priest Ligoure, 2, Jardin des écoliers, 87800 St Priest Ligoure

**T** 05 55 00 62 17, **F** 05 55 00 97 43 @ [stpriestligoure.mairie@wanadoo.fr](mailto:stpriestligoure.mairie@wanadoo.fr)

## MICRO-CRÈCHE INTERCOMMUNALE

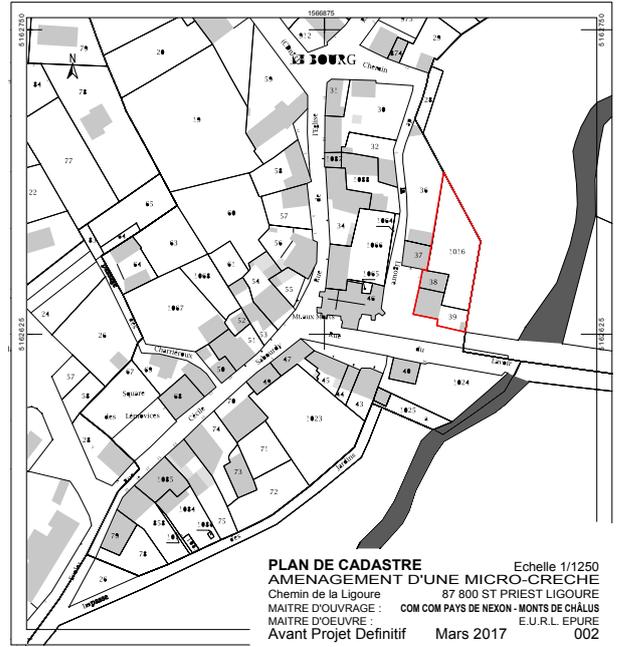
GUY COSTA

Cette micro-crèche s'inscrit comme un dispositif complémentaire s'ajoutant à une crèche multi-accueil (taux de fréquentation ~70%) à Saint Maurice les Brousses, à un centre de loisirs (taux de fréquentation 95%) ainsi qu'un réseau d'assistantes maternelles, associées à un Relais d'Assistantes Maternelles et des écoles maternelles. Ce nouvel outil intercommunal va se déployer au sein d'un bassin territorial dont le rajeunissement de la

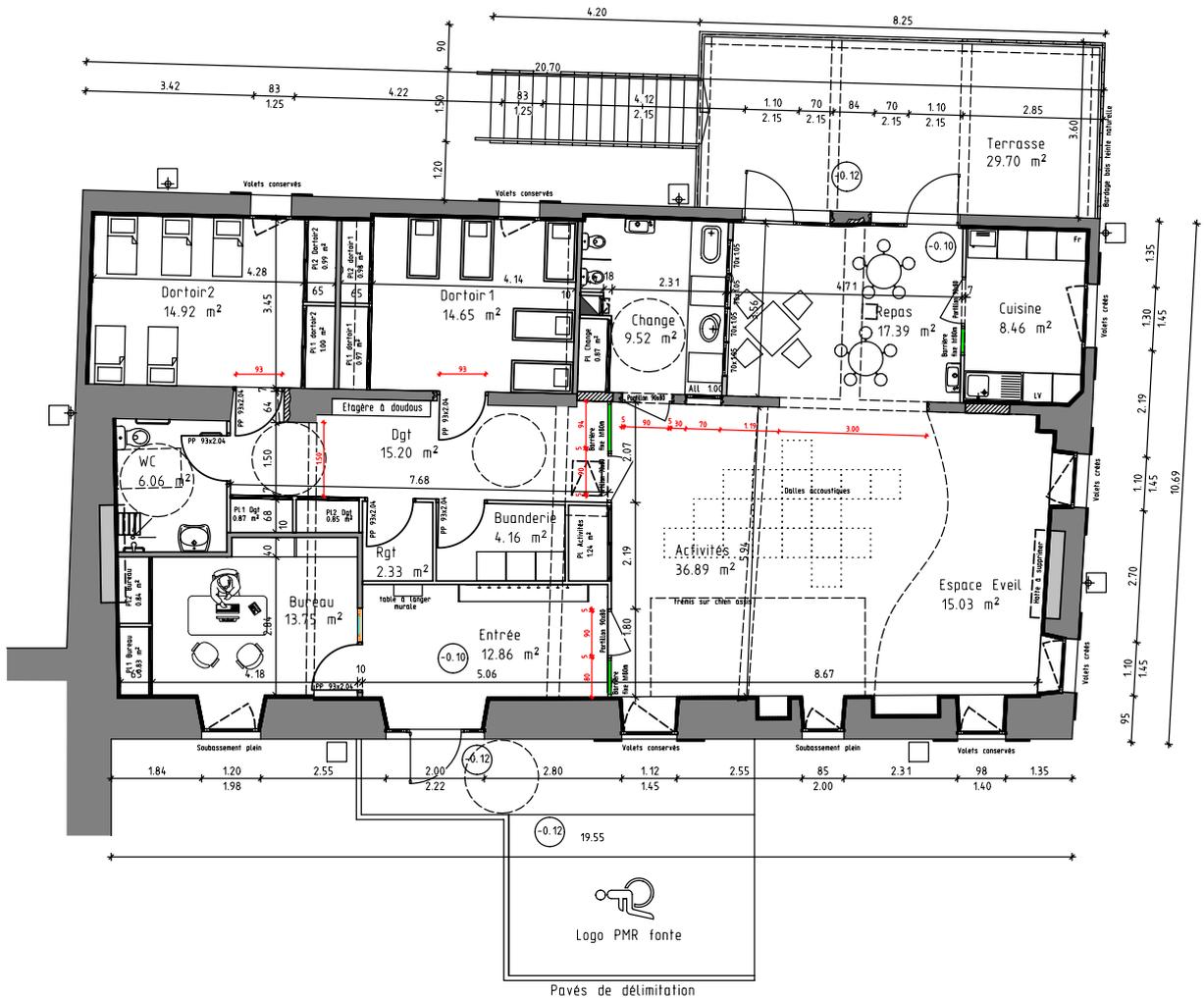


population est particulièrement marqué sur les communes de Saint Maurice les Brousses et de Meilhac et dans une moindre mesure sur les communes de Janailhac, de Saint Jean Ligoure et de Saint-Priest Ligoure. Sur la base de ces données, une enquête approfondie des services de Caisse d'Allocations Familiales (CAF) a permis de cartographier le territoire, de décrire les modes de garde pratiqués par les parents, d'identifier les difficultés rencontrées pour la garde des enfants. L'ensemble de ces données sont disponibles dans un rapport que vous pouvez consulter à la mairie de Saint-Priest Ligoure. Ainsi, au regard du développement du nord, nord-est du territoire, les partenaires de ce projet : les porteurs (Audrey de FERLUC et Marie-Thérèse BEYLIER), la communauté de communes Pays de Nexon - Monts de Chalus, ainsi que la CAF ont estimé judicieux la création d'une structure supplémentaire : la micro-crèche de Saint-Priest Ligoure.

Le projet, après avoir été validé et soumis à un appel d'offres, est maintenant engagé au travers de la réalisation des travaux de restauration d'une maison de plus de 200 m<sup>2</sup> proche de l'église et au pied de la Ligoure.

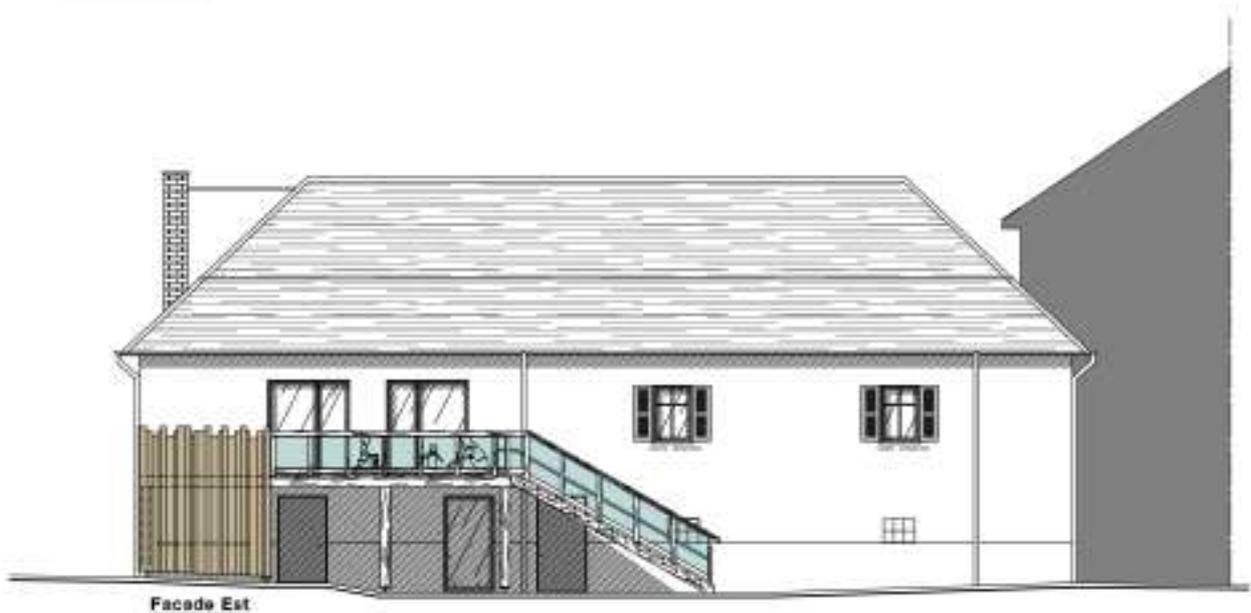


La future micro-crèche sera proche du comptoir, de la bibliothèque et de l'école et devrait compléter sur notre territoire un dispositif dont nous espérons qu'il amplifiera encore la vie de notre commune. Afin que chacun prenne la mesure du projet je vous propose de le parcourir sous la forme de quelques visuels techniques.





Facade Ouest



Facade Est

Fin des travaux : **juin 2018**

Démarrage de l'activité : **septembre 2018**

Pour de plus amples informations, contacter la communauté de communes : **T 05 55 78 29 29**  
[@accueil@montsdechalus.fr](mailto:@accueil@montsdechalus.fr)

## NUMERIQUE

Après plusieurs mois de travaux pour installer les trois armoires, les relier à la fibre optique venant de Château-Chervix et au réseau électrique d'ENEDIS, les opérations de collecte sont pratiquement terminées en cette fin d'année. Maintenant, la mise en service aux opérateurs va pouvoir s'effectuer au premier trimestre, pour un accès au public au deuxième trimestre. Une réunion d'information sera organisée pour vous en expliquer les modalités dès l'ouverture des lignes.



## INFORMATIONS DIVERSES

Bernard DELOMENIE

Comme chaque année, nous nous proposons de vous résumer la situation passée et à venir sur les travaux liés à notre commune. Je vous rappelle que vous pouvez avoir une information en direct quant aux travaux liés à des perturbation de la voirie via l'application « [Guide du Pays de Nexon](#) ».

### SALLE POLYVALENTE

Les aménagements extérieurs autour de la salle polyvalente sont maintenant terminés. Ils ont consisté en la création d'une terrasse en dur sur l'arrière du bâtiment et d'une autre plus grande végétalisée avec point d'eau et électricité dans l'espace donnant sur le bourg. Ces aménagements permettent de profiter des espaces extérieurs dans des conditions agréables. Demain, dix beaux tulipiers de Virginie apporteront de la couleur et de l'ombre à ce nouvel espace festif. Vingt cinq chênes communs ont également été plantés le long du chemin en terre.

Afin d'améliorer le stationnement et la circulation, la réfection totale du parking a été réalisée avec le déplacement de l'éco-point. Les derniers travaux ont été la mise en place de l'éclairage du parking et de l'aire de jeux, avec comme support les chênes anciens. Cet éclairage, commandé depuis la salle des fêtes, permet de mettre le site en valeur à la nuit tombée.

Cet aménagement paysager s'est accompagné de la plantation d'une vingtaine de chênes et de haies arbustives. Il ne reste plus qu'à la végétation de prendre ces droits afin de redonner à ce lieu une nouvelle image, à la fois paysagère et fonctionnelle.

### RESTAURATION DES PONTS

Les travaux de restauration des ponts de la Ligoure et de la Breuilh sont également terminés. Ils ont concerné trois ponts (un à Lavaud et deux à Violezeix) qui ont été restaurés à la fois pour des raisons de sécurité et pour assurer la continuité écologique. Ces travaux ont été financés par le syndicat d'aménagement du bassin de la Vienne, avec une participation de la commune.



### TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

Les opérations d'études et de consultation des entreprises étant terminées, les travaux débuteront début février. Après plusieurs options, l'une d'évacuer les eaux pluviales et de source, l'autre de créer un deuxième réseau pour les eaux usées, il a été décidé avec les financeurs de retenir la deuxième solution. Le montant s'élève à 134980 € hors taxes, subventionné à 40% par l'agence de l'eau et 35% par le département.

Les travaux vont concerner les rues de l'Eglise, Cécile Sabourdy et de l'école. Des déviations seront mises en place durant les travaux qui devraient durer environ deux mois.

## VOYAGE A KILSTETT

Petit diaporama sur le voyage du 25 au 28 mai. Ces quelques jours nous ont permis de visiter la région de Kilstett, mais surtout de passer des moments forts avec nos amis alsaciens. La cinquantaine de membres de notre délégation des communes limousines (la Meyze était présente pour la première fois) ont été logés chez l'habitant.

Nous espérons que ces échanges pourront se pérenniser au fil des années.



délégation de Saint Priest Ligoure



visite d'un vignoble



visite de Strasbourg



repas avec la fanfare



remise des cadeaux



cérémonie au monument

## CONCERT DE NOEL

Le dimanche 17 décembre, la violoncelliste Delphine Fournier a fait partager sa passion pour son instrument à la cinquantaine de personnes présentes dans l'Eglise de Saint Priest. Ce concert était offert par les élus de la commune.



# ENFANTS-ÉCOLES



## ACTU. DE L'ÉCOLE

Guy COSTA

L'école de la République de notre commune vit au rythme des réformes de l'État. Après avoir imposé aux collectivités locales la semaine des 4,5 jours et conformément aux engagements du Président de la République, l'organisation du temps scolaire sur quatre jours dans les écoles maternelles et élémentaires publiques a été possible à compter de la rentrée 2017, par dérogation au cadre général de 4,5 jours.

En 2017, les 3 communes en charge du RPI n'ont pas souhaité bousculer l'organisation prise il y a 4 ans maintenant et maintenir le rythme de la semaine des 4,5 jours. Pour l'année prochaine, le conseil des écoles, les communes du RPI et les parents d'élèves se devront de se positionner soit sur le maintien soit sur l'abrogation de la semaine des 4,5 jours. En effet, au delà des souhaits et préconisations de chacun, et pour le meilleur de nos enfants, l'évolution d'un système à l'autre (4,5 jours vers 4 jours) nécessite des adaptations logistiques, susceptibles d'impacter l'organisation du temps de travail des agents de nos collectivités (communes et communauté de communes Pays de Nexon - Monts de Châlus).



## ECOLE DE ST PRIEST LIGOURE

Béatrice BUREAU

L'équipe enseignante est inchangée pour l'année scolaire en cours : l'école de Saint Priest Ligoure compte 2 professeurs des écoles, épaulées par 2 ATSEM. Martine LAROCHE, professeur des écoles, aidée de Sigrid GAUMONDY (ATSEM), qui est en charge de la petite section de maternelle soit 22 enfants. Céline DURIEUX, directrice, qui est également aidée par Yannick THEODORE, pour la moyenne section soit 25 enfants. Cette équipe est épaulée depuis la rentrée par une Assistante de Vie Scolaire (AVS). Un nouvel équipement sera installé en février dans la salle de motricité : un tableau numérique tactile et réglable en hauteur pour un coût de 4500 €, subventionné pour 50% par des fonds parlementaires.

Les repas des enfants sont préparés par Marie-Line ROUX avec des produits locaux dans la mesure du possible : volailles de Sylvie FRUGIER (St Jean Ligoure), viande de Ludovic LAFARGE (Solignac) et Laure BLONDY (Janailhac), légumes de Frédéric FAURE (Saint Priest Ligoure), le fromage de chèvre et les œufs bio du GAEC de LAUTERIE (St Jean Ligoure), le miel des « ruches d'Andréa » (Pierre-Buffière), le pain de la boulangerie Peyronnet (Vicq sur Breuilh) et des pâtisseries de Sandrine Back (St Priest Ligoure).

## ACTIVITES PERISCOLAIRES

Béatrice BUREAU

La garderie, mis à votre service dès 7 h le matin et jusqu'à 19 h le soir, est animée par Séverine DUDOGNON. Nous vous rappelons que ce service est payant à raison de 1,50€ pour la tranche horaire 7 h-9 h et le même montant pour

16 h 45-19 h. Le mercredi, un temps de garderie vous est offert entre 12 h 10-13 h. Dans le cadre de réforme des rythmes scolaires, la commune de St Priest Ligoure propose aux enfants de notre école des activités de type travaux manuels, des contes et des activités physiques telles que le babygym, les mardis et vendredis de 15 h 40 à 16 h 10.

## LES TROIS CRAYONS BLEUS

Céline GAUTHIER

**Notre rentrée s'est bien passée  
et vous ?**

Pour commencer, faisons ensemble le point sur l'année 2017.

**Adhérents : 94, en légère hausse.**



## FEVRIER

Samedi 11 février 2017, 20H, Saint Priest Ligoure, Loto des écoles ; Environ 195 personnes sont venues tenter leur chance et certains très en veine ont même remporté plusieurs lots ! Nous avons pu faire une très belle recette et un joli bénéfice. Nous avons apprécié l'aide de trois mamans le vendredi et le samedi ainsi que les nombreux chefs qui ont cuisiné pour notre stand de « Miam » mais également l'aide des maîtresses et mamans lors de la partie enfant, des parents et des bénévoles qui sont restés pour nous aider à ranger la salle après le loto. Merci à eux !

Vente de plantes et bulbes avec Initiatives. Bénéfices d'un peu plus de 600 euros.

## AVRIL

Samedi 1<sup>er</sup> avril. Janailhac, Range ta chambre ; Annulé pour la seconde fois faute de participants. Cette manifestation ne sera pas reconduite

## MAI

Dimanche 14 mai 2017, Saint Priest Ligoure, Quatrième édition de la Rando des 3 Crayons. Malgré une météo assez incertaine, une centaine de personnes est venue arpenter les routes et chemins de Saint Priest Ligoure tout en profitant de l'exposition artistique des élèves du R.P.I.

Bravo et merci aux enfants pour leurs très belles productions !



Le casse-croûte fût bien apprécié par une quarantaine de marcheurs. Nous adressons des remerciements particuliers à nos petites mains qui ont assuré le service du casse-croûte comme des pros !

Merci aux quelques parents qui avaient préparé de délicieux desserts à la pomme ainsi qu'à tous les gilets jaunes qui ont encadré la Rando et à ceux qui sont restés pour nous aider à ranger, nettoyer la salle et relever les dessins et panneaux sur les parcours.

## JUIN/JUILLET

Samedi 24 juin Jeu de piste dans St Jean ; annulé faute de temps pour le préparer.

Dimanche 2 juillet 14H ; Spectacle de fin d'année des enfants du RPI, à Saint Priest Ligoure. Malgré un temps capricieux nous avons proposé des grillades en

extérieur et avons terminé dans la salle après le spectacle. M. SAULENC qui était venu l'année précédente avec son toboggan gonflable et sa machine à barbe à papa est revenu et nous à nouveau fait don d'une partie de sa recette. Merci à M. SAULENC et à sa fille de nous proposer cette animation chaque année, depuis deux ans maintenant, car elle est très appréciée des enfants. La configuration des lieux a permis de bien séparer le lieu de spectacle et cette animation, il n'y a donc pas eu de gêne pour le déroulement du spectacle.

Avec le soutien des professeurs du RPI, lors du spectacle, nous avons alerté les parents sur l'importance de leur investissement dans l'association pour qu'elle puisse perdurer.

*Lundi 25 septembre 2017, nous avons fait notre rentrée officielle !*

### Assemblée générale ordinaire ; ordre du jour :

- ◆ Rapport d'activité d l'année 2016/2017
- ◆ Rapport financier
- ◆ Vote du budget alloué aux trois écoles
- ◆ Election des membres du Bureau pour l'année 2017 /2018
- ◆ Questions diverses
- ◆ Verre de l'amitié

### Rapport financier :

A ce jour, le solde des comptes de l'association des parents d'élèves est de 5559 €.

Un fond de roulement de 2000 € est conservé pour faire face aux factures de début d'année, comme celle de notre assurance (environ 110 €), pour organiser correctement le loto qui induit de grosses dépenses pour sa

préparation et également gérer d'éventuels imprévus.

Il reste donc 3559 € à distribuer aux trois écoles.

#### **Vote du budget alloué aux trois écoles :**

Comme chaque année depuis maintenant sept ans, l'association des parents d'élèves participe au financement du « savoir nager » pour les GS et CP. Le reste du budget prévu pour les écoles est ensuite généralement divisé en sept selon le nombre de classe de notre R.P.I.

Cette année, le projet piscine concerne les écoles de Janailhac et de Saint Jean Ligoure soit : 1092 € pour Janailhac et 1092 € pour St Jean Ligoure ; 7 séances pour 4 classes : CP, GS, CE2 /CM1 et CM1/CM2.

Pour des raisons d'organisation, réservation etc..., un accord de principe avait déjà été donné par l'association pour pré-valider le projet piscine.

Lors de cette assemblée générale, nous avons donc proposé trois options possibles de répartition pour les 1375 € restants :

**Hypothèse n°1 :** Le reste du budget divisé par le nombre d'enfants dans le R.P.I soit 1375 € ÷ 152 élèves.

Janailhac : 504 €      St Priest Ligoure : 423 €      St Jean Ligoure : 441 €

**Hypothèse n°2 :** Le reste du budget divisé à parts égales par école soit 1375 € ÷ 3 écoles.

Janailhac : 1550 € (1092€ +458 €)      St Priest Ligoure : 458 €      St Jean Ligoure : 1550 € (1092 €+458 €)

**Hypothèse n°3 :** Le reste divisé par le nombre d'élèves non concernés par le

projet piscine ; 15 CE1 et 47 maternelles pour un total de 62 élèves.

Soit 1375 € ÷ 62 élèves soit environ 22 € par élève (Nous ne tenons pas compte des chiffres après la virgule ce qui change le total de quelques euros pour ceux qui feraient les calculs).

**Janailhac : 1422 € (1092 € +330 €)**

**St Priest Ligoure : 1034 €**

**St Jean Ligoure : 1092 €**

Après concertation avec l'assemblée présente, les adhérents à jour de cotisation ont procédé à un vote à main levée pour choisir une hypothèse de répartition :

**Sur 16 votants (procurations incluses):**

**Hypothèse n°1 : 12 voix**

**Hypothèse n°2 : 2 voix**

**Hypothèse n°3 : 2 voix**

**L'hypothèse n°1 a donc été validée à la majorité des voix exprimées.**

#### **Elections du nouveau Bureau pour l'année 2017/2018 :**

Tous les membres du Bureau sont chaque année démissionnaires et rééligibles.

**Céline BLEY** vice-présidente, **Corinne THOMAS** trésorière, **Cyril DUCHEZ** trésorier adjoint, **Sylvie DEVARISSIAS** n'ont pas souhaité se représenter. Un grand merci à eux pour leur aide, leur soutien et leur présence. Un très grand merci en particulier à Céline BLEY qui a été au service de l'association des parents d'élèves durant 15 ans (avant et après la création du R.P.I) !

Après sollicitation des candidatures, le Bureau pour l'année 2017/2018 est :

**PRESIDENTE** : Céline CHEYRONNAUD, maman de Maevan (GS). Dans l'association depuis 7 ans. (St Jean Ligoure)

**TRESORIERE** : Corinne THOMAS maman de Nicolas (CP). Dans l'association depuis 5 ans.(Le Vigen)

**TRESORIERE ADJOINTE** : Jessica LAVERGNE maman de Julian (CE2). Bienvenue ! (St Jean Ligoure).

**SECRETAIRE** : David ROBINE, papa d'Adam (CP). Dans l'association depuis 4 ans.(St Priest Ligoure)

**SECRETAIRE ADJOINTE** : Nadine BUXERAUD maman d'Eléa (GS). Bienvenue ! (St Jean Ligoure)

Le Bureau est donc composé de seulement cinq membres cette année. Nous souhaitons la bienvenue à Jessica LAVERGNE et Nadine BUXERAUD et remercions Corinne THOMAS pour son retour au poste de trésorière. Leur présence dans le Bureau sauve l'association in extrémis d'une mise en sommeil et liquidation des comptes. Car selon les statuts de l'association et pour son bon fonctionnement, si le nombre de membre au sein du Bureau est inférieur à trois celle-ci est mise en sommeil.

Nous profitons de cette occasion pour rappeler l'importance de l'investissement de chacun pour garder pérenne l'association des parents d'élèves. Il faut du monde au sein du Bureau mais également lors des manifestations.

N'hésitez pas à vous manifester auprès de l'association pour nous aider même ponctuellement, en donnant de votre temps, en proposant des idées, en

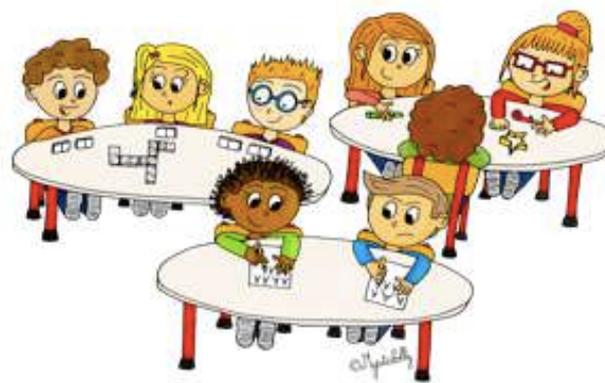
aidant à monter un Barnum, en préparant une salle, en encadrant lors d'une manifestation en extérieur, en continuant de cuisiner de bons gâteaux etc...

Notre R.P.I compte 152 élèves et potentiellement environ 300 parents, donc potentiellement 300 bénévoles qui en donnant ne serait-ce qu'une fois dans l'année, un peu de temps et/ ou de ses compétences, connaissances, faciliteraient grandement la vie de notre petite association.

Pour nous contacter :

[les3crayonsbleus@orange.fr](mailto:les3crayonsbleus@orange.fr) ; via FaceBook

T 06 48 85 09 82



**Questions diverses :**

A cette assemblée étaient présents des parents, des professeurs du R.P.I, Monsieur le maire de St Jean Ligoure et de très généreux grands-parents, Monsieur et Madame RAKOTOMAMONJY, qui nous ont proposé de cuisiner un repas exotique (Nêms, accras de morue, samosas et autres beignets...) au profit de l'A.P.E. Nous les remercions vivement pour cette idée qui a réveillé les papilles de toute l'assemblée !

Le projet va être étudié avec sérieux et sûrement associé à une soirée dansante

ou toute autre idée pouvant compléter ce repas qui nous fait déjà saliver !

---

Une réunion a été organisée le lundi 2 octobre réunissant le corps enseignant et l'association des parents d'élèves afin de programmer ensemble les manifestations de chacun pour ne pas interférer dans nos projets respectifs et éventuellement pour en envisager des communs.

Voici donc le calendrier de l'association (ce n'est qu'une proposition, les dates sont à confirmer en fonction de la disponibilité des salles et autres paramètres) :

- Halloween: samedi 4 novembre 2017**
- Vente de chocolats de Noël: novembre 2017**
- Loto: samedi 3 mars 2018**
- Vente de plantes de printemps: mars/avril 2018**
- Repas exotique : samedi 5 mai 2018**
- Animation fête des écoles à St Jean Ligoure : samedi 30 juin 2018**

Nous remercions les trois communes de notre R.P.I pour leur indéfectible soutien et leur subventions annuelles.

Très bonne année scolaire à tous !



# ARTISANAT-COMMERCE



## ACTU. ECONOMIQUE

Guy COSTA

Cette année, la rubrique Artisanat-Commerce met en avant la plus grande entreprise de France. Des villages, comme Saint-Priest-Ligoure, se doivent d'accueillir et d'aider à l'installation de petits artisans. C'est bien ce créneau de l'économie marchande qui présente le meilleur compromis entre activité artisanale créative et cadre de vie. En effet, nos villages, de par la richesse de leurs paysages, la qualité de leur environnement, la beauté de leur patrimoine représentent un creuset d'inspiration valorisable en activité marchande de qualité. L'équipe municipale se doit d'offrir une visibilité à ces toutes petites entreprises qui seront demain les ambassadeurs de notre territoire.

L'activité « Hermine Goutelette », que nous vous présentons cette année, s'inscrit dans cette démarche. De plus, l'écosystème, dont le comptoir fait parti, permet de mettre en avant une créatrice Gaëlle RACAPÉ en lui offrant un espace de présentation et de vente permanent de sa production. La chambre de métiers et de l'artisanat vient alors en complément aux artisans en leur permettant de participer à des salons, à des marchés de l'artisanat comme le marché de Noël place de la motte à Limoges.



## HERMINE GOUTTELETTE

Guy COSTA

Hermine Gouttelette propose des créations pour dame allant du manteau à l'imperméable en passant par des accessoires divers, comme les sacs, les écharpes ainsi que des bérets et des chapeaux.

Hermine Gouttelette a été créé il y a 5 ans par Gaëlle RACAPÉ. Son travail de couturière prend pour origine son enfance tout en y agglomérant sa passion pour les couleurs et les contrastes.

Les créations sont traduites en patron avant d'être transformées en habits et accessoires utilisant du coton et du coton enduit. Les cotons sont prélavés, avant d'être coupés et montés.

Les clients d'Hermine Gouttelette sont des dames de 35 à 80 ans qui souhaitent assumer leur différence.

**Hermine Gouttelette**  
**Le comptoir, Saint-Priest-Ligoure**



## LISTE DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Guy COSTA

NOM	ADRESSE	ACTIVITÉ
HYAFIL HERVÉ	Fraisseix	Antiquités
BESOGNE MATHIEU	Les Texonnières	Architecte d'intérieur
ARTECHNI	Le Petit Monteil	Electricité
LIEUX-DITS	Le Goulet	Paysagiste DPLG
DOUIS PASCAL	Lavaud	Elevage et dressage canin
DESMOULIN BERNARD	Leysse	Tous travaux, électricité, plomberie etc..
SIMBELIE	Croix d'Hervy	Négociant aliments et produits du sol
LE COMPTOIR	15, rue Cecile Sabourdy	Commerce, bar, artisanat vente
WANG YANJUN	8, rue de l'Eglise	Acupuncture
GÎTE DE FREYSSINET	Freyssinet	Hébergement
GÎTE DE BABAUD	Babaud	Hébergement
GÎTE ET CHAMBRES D'HÔTES DU MOULIN DU CAP	Le Moulin du Cap	Hébergement
JESSI'BOUGIE	Leysse	Fabrication de bougies
ATP EURL	13, rue Cécile Sabourdy	Travaux de génie civil
DEPAULIS KRISTINA	15 rue Cécile Sabourdy	Plasticienne
MEIZE PÈRE & FILS SARL	La Rouvelade	Maçonnerie, toiture
FREYSSINET DÉTENTE CHASSE PÊCHE	Parc de Freyssinet	Chasse
ESTHE FRANCE BEAUTÉ	Lageas	Soins de beauté
CHAVENAUD CLAIRE	12, rue Cécile Sabourdy	Illustratrice
ECURIES DES CROIX D'HERVY	Croix d'Hervy	Centre équestre (FFE)
LUCIE JACQUES	Freyssinet	Cuisinier en clientèle
&BREATHE POST-NATAL	Croix de la Juge	Table d'hôtes, fitness
H.2.B. ELIAS	Château Elyas	Vente de viande
C.I.I.R.P.O.	Le Mourier	Expérimentation élevage ovin
LA SAFRANIÈRE DE FREYSSINET	Freyssinet	Production et vente de safran et de produits dérivés
APRÈS LA PLUIE	Le Goulet	Paysagiste
ECURIES GABRIEL DE BREBISSON	La Ribiere	Soin, entraînement, performance équestre
HERMINE GOUTTELETTE	Gouttelette	Création et vente de vêtements
BROTO CYRILLE	Tourdon	Elevage et pension canine
HARAS D'UZZIEL	Chez Cranet	Elevage de chevaux
LES ESCARGOTS DU LIMOUSIN	L'Hôpital	Culture et vente d'escargot
FAURE FRÉDÉRIC	Violezeix	Maraichage
FOURNET CHRISTOPHE	Lavergne	Plombier, chauffagiste

# CULTURE-LOISIRS



Spectacle du 5 août 2017

## ACTU. CULTURE - LOISIRS

Bernard DELOMENIE

En 2017, le comité des fêtes a mis en place sa programmation initiée en 2016 en proposant quatre nouvelles manifestations. Ces changements ont pu surprendre par rapport aux manifestations traditionnelles, mais à nouvelle équipe, nouvelles envies. La nouvelle fête du mois d'août, malgré des conditions météo délicates, a tenu sa place et a permis à des jeunes et moins jeunes de voir un spectacle hilarant avec la troupe des Romains Michel, de participer gratuitement à des jeux en extérieur. La journée s'est terminée par un repas où plus de 200 convives ont pu danser sur tous les styles.

La participation de bénévoles des diverses associations de la commune et du personnel communal a permis la réussite des différentes manifestations réalisées cette année. Je tiens à les en remercier.



## GENETS DE LA LIGOURE

Jacqueline FOUILLAUD - Présidente

T 05 55 48 90 26

Encore quelques jours et nous serons en 2018. Nous venons à nouveau vous faire part de l'activité 2017.

En février : assemblée générale, nos effectifs sont stables.

En mars : « le petit salé ».

En juillet : direction la Creuse. Le matin, visite guidée de la filature de laines Terrade et de la manufacture de tapisseries Pinton (qui a parmi ses clients de grands hôtels parisiens). Après le déjeuner dans un restaurant à Aubusson « le France », nous sommes attendus à la cité internationale de la tapisserie pour une visite guidée.

En septembre : en route pour la Corrèze. Le matin, visite guidée d'Argentat ; à 12 heures, déjeuner dans un restaurant connu de la vielle « l'hôtel Fouillade ». L'après-midi, pour digérer tranquillement promenade en gabare sur le site du barrage du Chastang. Et pour clôturer la journée, car le beau temps était avec nous, découverte de l'espace EDF du barrage, pour mieux connaître la production hydraulique.

En octobre : « le petit salé ».

En décembre : repas annuel du club.

L'assemblée générale se tiendra en février (la date n'est pas encore fixée). La cotisation reste inchangée pour 2018 : 18 euros. Toute personne peut adhérer.

Le bureau se joint à moi pour vous souhaiter d'heureuses fêtes de Noël et de fin d'année et vous présenter tous nos vœux pour 2018, ainsi qu'à vos familles.

### **LES DATES A RETENIR :**

- dimanche 11 mars 2018 à 12 heures : petit salé
- dimanche 14 octobre 2018 à 12 heures : petit salé
- samedi 1er décembre 2018 à 12 heures : repas du club

## CULTURE ET LOISIRS

Marie Agnès COSTA - Présidente

T 0532 09 98 87 | @ [ma.costa@me.com](mailto:ma.costa@me.com)

L'année 2017 s'achève sur un bilan positif et dans une dynamique qui sera poursuivie en 2018.

La bibliothèque compte une cinquantaine de lecteurs réguliers, enfants et adultes. Les différentes animations portées par l'association seule ou en collaboration avec d'autres associations de la commune permettent d'ouvrir le lieu et ainsi de le faire découvrir et vivre.

Nous avons poursuivi notre exploration du papier à travers les biblio'ateliers tout au long de l'année. Nous avons utilisé, plié, coupé, collé, mâché, recyclé, caché.

La bibliothèque a accueilli des conteurs et conteuses : citons les audio-contes (première nuit de la lecture), contes musicaux (Camille et Thomas de l'association Li-en-Goure), contes sur le thème des voisins (Carol Beres lors de « fête connaissance » organisée par le comité des fêtes de Saint Priest Ligoure.

Diversifiant ses activités, l'association Culture et Loisirs a accueilli la troupe « le grenier à sel » pour une soirée théâtre avec la pièce « l'amour, lamort, les fringues » et la chorale « la ballade » pour une après-midi chansons françaises et traditionnelles.

Nous vous souhaitons une belle année 2018 et espérons vous revoir ou vous rencontrer.

## FEDERATION NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS D'ALGERIE

Jacqueline VILLENEUVE - Présidente

Notre comité est composé des combattants d'Afrique du Nord de la section de Saint Priest Ligoure.

Nous participons au dépôt de gerbe au monument au mort de Saint Priest Ligoure les 8 mai et 11 novembre, ainsi qu'à la vente des bleuets sur la commune. Nous organisons une cérémonie pour les anciens combattants d'Afrique du Nord le 19 mars à Saint Priest Ligoure. Nous essayons également de nous rendre aux manifestations des autres comités du département. Cette année encore, nous avons fait notre repas le 25 novembre à la salle polyvalente, qui a toujours autant de succès puisqu'il a eu plus 170 personnes. Puis a suivi l'assemblée générale à laquelle tous les adhérents et invités ont assisté.

Nous pensons renouveler tout cela en 2018.

Bonne année à tous.

## JARDINS ET MUSÉE CÉCILE SABOURDY

T 0555 00 67 73 | @ [contact@museejardins-sabourdy.fr](mailto:contact@museejardins-sabourdy.fr)

[www.museejardins-sabourdy.fr](http://www.museejardins-sabourdy.fr)

« L'art est partout, et surtout là où on ne l'attend pas... »

### "L'éloge de l'étrange" > Décembre 2017 à juin 2018

**Roland VINCENT, Jean POUS, Hélène DUCLOS**

Etrangeté (syn.): bizarrerie, singularité, excentricité, caprice, irrégularité, originalité, invraisemblance, exotisme, curiosité, anomalie...

L'étrangeté émane d'une altération de « l'univers connu », quotidien, qui surprend l'esprit et les sens par un caractère inhabituel, singulier, extraordinaire.

#### > L'ELOGE DE L'ETRANGE

Dédié aux créateurs Naïfs, Bruts et Singuliers, le Musée Cécile Sabourdy accueille des pratiques artistiques libres et inclassables allant du 19<sup>e</sup> s à nos jours.

Les expositions s'y succèdent et une constante se fait jour : la présence de l'étrange. Tantôt intrigante, tantôt inquiétante.

Enveloppant les univers Hors-les-normes montrés à Vicq, cette impression d'étrangeté offre peut-être un antidote aux codes imposés...

Cette saison encore, l'extra-ordinaire fait irruption au Musée et jette joyeusement le trouble sur notre perception de la réalité.

Pour leur 1<sup>ère</sup> rétrospective, les sculptures sans pareil de l'autodidacte Roland VINCENT rencontrent les galets gravés de Jean POUS, figure de l'Art Brut originaire des Pyrénées. A leurs côtés, se posent les insolites paysages en suspension de la peintre contemporaine Hélène DUCLOS.



#### > FAIRE PARLER LA PIERRE: L'ŒUVRE PROPHETIQUE DE ROLAND VINCENT

Roland Vincent est maçon, tailleur de pierre.

Creusois né en 1948, il mène une existence discrète près de Guéret au village de Sardent, entouré du granite qui partout affleure.

Dès les années 90, les pierres souvent massives qu'il a repérées et conservées au fil du temps, se «mettent à parler» : il leur donne figure humaine et leur présence magnétique s'impose.

Suivant une intuition visionnaire, son outil souligne une bosse, une faille, une arrête naturelles du roc: une pommette, un œil pénétrant, une épaule apparaissent.

Maître de ces formes nouvelles, l'artisan est d'emblée devenu artiste.

Plus tard, Roland VINCENT invente les Babouias\*: des figures plus menues, aux silhouettes alambiquées, nées d'une poudre de roche modelée.

Leur foule grimaçante, désarticulée, installe un défilé burlesque où se jouent simultanément une grande farce et toute la tragédie du monde.

Prononcées « babauye ».

### > JEAN POUS, L'ENIGME CREATRICE

Jean POUS (1875 - 1973) vient à l'art une fois le grand âge arrivé.

Fabriquant de bouchons fraîchement retraité, à 87 ans il se met à sculpter et graver, inlassablement, des galets ramassés le long d'un fleuve voisin.

L'activité créatrice abonde autour de lui (son fils, sa petite-fille et son époux sont artistes) mais l'influence peu. Les formes qu'il donne à ses galets lui sont suggérées par les pierres elles-mêmes, et par une nécessité intérieure. Visages de face ou de profil, figures féminines ou masculines, animaux et fleurs, semblent puisés dans un fond universel de l'humanité, renouvelant l'énigme d'une mémoire partagée.

### > HELENE DUCLOS, L'ETENDUE DES POSSIBLES

Formée à l'art textile par l'école DUPERRE à Paris, Hélène DUCLOS peint, dessine, brode et grave les contours mouvant d'un monde nouveau.

Dans des paysages alliant douceurs et monstruosité, démons et merveilles, les éléments de géographies multiples éclatent comme des bulles: nuages, collines, îles et oasis, mers et montagnes sont le théâtre de scènes troublantes, faites de surgissements et de disparitions.

Des créatures, minuscules et méticuleusement tracées, évoluent selon des lois physiques étranges. Leurs interactions nous parlent d'un monde parallèle, d'un autre monde possible.

### > IMMÉMORIALES ET CARNAVALESQUES: LES CREATURES

Êtres indéfinissables à l'humanité incertaine, les « Créatures » sont par excellence des objets d'étrangeté.

Leurs corps hybrides, triturés ou chimériques, mi-homme mi-animal, esquissent des images à la lisière du merveilleux et du monstrueux.

Leur figure, familière, nous renvoie tant à un passé lointain - primitif voire mythique - qu'à notre imaginaire contemporain.

Issues des mythes, des rites et des fêtes, les Créatures réunies sous le signe de l'Etrange sont le fil conducteur de cette exposition.

CONTACT : Nathalie Moiroud, Directrice Adjointe - 06 18 12 40 66/ [n.moiroud@museejardins-sabourdy.fr](mailto:n.moiroud@museejardins-sabourdy.fr)

## ÉCOLE DE FOOT

Stéphane PEDENON - Secrétaire

Le Groupement de Jeunes Ecole de Foot du Pays de Nexon a repris ses activités le mardi 5 septembre 2017 au stade de Nexon.

Cette année encore, l'école de foot utilise un nombre important de terrains autour de vous : Saint Priest Ligoure, Nexon, Saint Maurice les brousses, La Roche l'Abeille, La Meyze.

Concernant les effectifs, cette saison le nombre de licenciés est de 100, répartis dans 5 catégories d'âge : U7 - U9 - U11 - U13 - U17. Nous déplorons l'absence de 2 catégories, les U15 et U19, ce qui fait une perte d'effectif de 50 joueurs par rapport à l'année dernière.

Nous recherchons des joueurs pour la saison prochaine en catégorie U15 (enfants nés en 2004 et 2005)

Merci à M. le Maire qui met à disposition le terrain pour les match U13.

Sportivement parlant, c'est un bon début de saison:

U17 Départemental 1 poule B : Effectif de 16 joueurs, une bonne première partie de saison malgré des résultats pas toujours au rendez-vous ; l'équipe est à la 4<sup>ème</sup> place sur 8 équipes.

Cette équipe est également engagée en coupe du district.

U13 Départemental 2 poule B : Effectif de 8 joueurs, 1<sup>er</sup> ex-aequo sur 5 avec l'Entente Ladignac /St Yrieix, de très bons résultats sur cette première phase.

Cette équipe est également en finale du Challenge Pitch.

U13 Départemental 3 poule D : Effectif de 10 joueurs, 2<sup>ème</sup> sur 6, de bons résultats sur cette première phase.

Pour les plus petites catégories, U11 (11 joueurs dont 1 fille), U9 (30 joueurs dont 2 filles) et U7 (17 joueurs dont 1 fille), ce sont des plateaux où là aussi les résultats sont au rendez-vous.

Concernant les manifestations de l'année :

### **Le samedi 3 février : SOIREE POT AU FEU A ST PRIEST LIGOURE**

Nous serons ravis de partager avec vous ce moment si vous les souhaitez.

**Le samedi 16 juin** : l'Ecole de foot organisera la **journée des jeunes**, manifestation très importante pour nous qui permet à tous les licenciés et à leurs parents de se retrouver pour



un moment convivial. Cette manifestation aura lieu à Saint Priest Ligoure et se clôturera avec un repas.

N'hésitez pas à venir encourager nos joueurs et assister aux matchs qui ont lieu les samedis, au stade de Saint Priest Ligoure (U13), à La Roche l'Abeille (U13), Saint Maurice les Brousses (U11) et Nexon (U17).

La saison prochaine, nous aurons besoin de toutes les bonnes volontés pour aider l'école de Foot à se pérenniser, n'hésitez pas et rejoignez-nous !

**BONNES FETES A TOUS LES LICENCIES DE L'ECOLE DE FOOT DU PAYS DE NEXON**

## **ASSOCIATION AGRÉÉE DE PÊCHE ET DE PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE « LIGOURE BRIANCE »**

Didier MARCELLAUD - Président



En fin d'année 2017, une nouvelle opération de nettoyage a été programmée sur la Briance, au lieu-dit « Richebourg ».

Les bénévoles de l'A.A.P.P.M.A. ont reçu le renfort de Rémi SENAMAUD, propriétaire du moulin. Le (trop) faible du cours d'eau a permis d'intervenir dans d'excellentes conditions, malgré un froid vif.



Où trouver votre carte de pêche ?  
SAINT PRIEST LIGOURE « le COMPTOIR LI EN GOURE »  
SAINT JEAN LIGOURE « LE RELAIS SAINT JEAN »  
PIERRE BUFFIERE « OT BRIANCE ROSELLE »  
PIERRE BUFFIERE « garage LACHENAUD »

Mais aussi sur internet sur le site « [cartedepeche.fr](http://cartedepeche.fr) » : choisissez l'AAPPMA LIGOURE BRIANCE dans le menu déroulant des AAPPMA de la Haute Vienne.



Les membres de l'A.A.P.P.M.A. ont répondu à l'invitation du pisciculteur qui nous livre les truitelles, M. BAUDON : les membres de l'association ont visité les installations de la pisciculture et ont assisté à la première étape de l'élevage des truites. Voici les explications en images : (le restaurant qui les a accueilli porte le nom de « Chabatz d'Entrar »).



La reproduction de la truite en milieu artificiel n'est pas chose facile. Beaucoup de paramètres sont à respecter pour obtenir le résultat espéré.

**REJOIGNEZ UNE ASSOCIATION DYNAMIQUE AU SERVICE DE LA QUALITE DE L'EAU**

# ASSOCIATION LI EN GOURE

Luc MORA - Président

Nous espérons, dans ce bref article répondre à toutes les questions que vous pourriez vous poser sur l'association qui gère Le Comptoir, au centre du Bourg.

De plus amples explications peuvent être fournies en poussant la porte de l'établissement et en participant à notre assemblée générale qui se tient fin mars-début avril.

## Quels sont les statuts de l'association ?

Li en Goure est une association 1901 à but non-lucratif dont la mission est de « faire vivre le bourg et les villages en animant la vie sociale, en proposant des services à la personne, et en œuvrant pour la promotion et le soutien de l'animation socio-éducative ».

Donc en dehors de la gestion de l'épicerie et du café-tabac qui ne sont que des moyens, le but de l'association est de créer du lien social entre des personnes de tous âges et de tous horizons qui n'auraient jamais l'occasion de se croiser sans cela. L'association est ouverte à tous, laïque et œuvre sans attache d'aucune sorte avec quelque mouvement politique ou confessionnel que ce soit.

## Comment fonctionne l'association ?

Une assemblée générale des membres de l'association (à savoir de personnes ayant acquitté une cotisation annuelle de 7€) désigne entre six et dix membres afin de les représenter au conseil d'administration de l'association. Le tiers des membres du CA précédent présentent leur démission suivant l'ordre d'ancienneté.

A ces membres élus s'ajoutent trois membres de droit :

- Le maire de Saint-Priest Ligoure
- Un adjoint au maire (position occupée par Daniel Faye dont nous saluons la mémoire à cette occasion)
- Un représentant de la Communauté de Communes.

Dans la foulée de l'Assemblée générale, un Conseil d'Administration élit le président, le trésorier et le secrétaire ainsi que leurs adjoints. Afin d'éviter une concentration des pouvoirs, le CA fonctionne par Commissions gérées systématiquement par au moins deux membres. Ces commissions sont responsables des domaines suivants :

- Finance et Comptabilité
- Ressources humaines
- Partenaires institutionnels
- Producteurs et artisans
- Animations et Communication
- Projet aînés
- Investissements

Les décisions concernant tous les aspects de l'association se prennent à la majorité des membres lors de CA mensuels.

## Quel bilan financier pour l'association ?

Avec un chiffre d'affaire de près de 120 000€ et un résultat de 2 500€, Li en Goure assume pleinement son but non-lucratif.

80% de ce chiffre d'affaire est issu d'achats à des producteurs locaux pour des produits de qualité et avec une marge de moitié inférieure à celle pratiquée couramment par le secteur. Les comptes de l'association sont dument certifiés par un expert comptable.

### Quelles animations sur 2017 ?

Toutes sortes d'activités ont émaillé cette année soit au Comptoir (soirées cartes, dégustations) soit à l'extérieur (sortie Nature, visite de ferme ou de musées) soit en collaboration avec la bibliothèque mitoyenne (Contes, théâtre, concerts, animations pour les enfants).

En complément de ces nombreuses activités, nous avons initié cette année des **rendez-vous systématiques** :



**Deuz** : tous les deuxièmes Dimanche de chaque mois nous mettons vous proposons quelque chose à déguster

**J'ai 13 envies** : chaque treize du mois, quel que soit le jour nous proposons une activité à partager, découvrir ou écouter.

Nous avons aussi initié un tour d'Europe des pays en commençant par une exposition et une dégustation de produits du Danemark. Nous continuons avec l'Italie en début d'année 2018.

Nous avons comme chaque année proposé un marché de Noël dont le succès ne se dément pas. Et pour finir, notre action auprès des Aînés qui nous tient particulièrement à cœur avec une sortie au cirque de Nexon et au musée Cécile Sabourdy.



### Quels projets sur 2018 ?

Tout d'abord continuer sur notre lancée et la dynamique de 2017 avec comme objectif une indépendance financière totale et la volonté d'offrir de nouveaux produits et services susceptibles de créer des liens entre les habitants de la commune.

Pour cela, toute bonne volonté est la bienvenue !

# INFORMATIONS DIVERSES



Espace récréatif à Nexon

## INFORMATIONS DIVERSES

Guy COSTA

La Communauté de Communes Pays de Nexon - Monts de Châlus continue d'investir pour les familles du territoire. En mars prochain, le bâtiment « espace récréatif » ouvrira à Nexon, rue Charles de Gaulle, proche de la médiathèque intercommunale Markoff, pour vous permettre de pratiquer vos activités de loisirs dans des locaux agréables et fonctionnels. Les activités concernées sont celles organisées par le centre social intercommunal.

## SOMMAIRE

- Communauté de Communes Pays de Nexon - Monts de Châlus
- Syndicats Intercommunaux
- Actualités départementales
- Actualités régionales
- Informations diverses



# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS DE NEXON - MONTS DE CHALUS

Bernard DELOMENIE 1er VICE PRESIDENT

## MAISON DE SERVICES AU PUBLIC

Il existe deux maisons de services au public sur le territoire de la communauté Pays de Nexon - Monts de Châlus, une à la maison de l'intercommunalité à Châlus et l'autre plus proche de vous dans les locaux du Centre Social 5 rue Jean Jacques Rousseau à Nexon.

Ces maisons vous apportent des services de proximité avec les opérateurs publics et un accompagnement par un personnel dédié pour vous guider dans les démarches maintenant de plus en plus dématérialisées.

Depuis le mois d'octobre vous pouvez y faire vos **demandes de cartes grises ou de renouvellement de permis de conduire.**

Des permanences sont également assurées par des partenaires tel que: la CPAM (mardi de 14h à 16h), la mission locale (jeudi), la FNATH (3ème vendredi du mois de 13h à 16h)...

Alors je ne peux que vous inviter à vous y rendre pour vérifier que les services publics existent dès que la volonté des élus pour les organiser est là.

Horaires d'ouverture au public à NEXON :

- Lundi: 14H-19H
- Mardi au vendredi : 9H-12H30/14H-19H
- Vacances scolaires: 9H30-12H30/14H-18H30

## AVANCEMENT DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Les étapes du document d'urbanisme intercommunal, ont continué en cette année 2017. Plusieurs réunions avec le bureau d'étude et deux réunions avec les personnes publiques associées ont permis d'arrêter les grandes lignes du Plan. Les zones artisanales et/ou commerciales sont projetées en tenant compte des nuisances possibles et du nouveau territoire de la communauté de commune pour éviter une concurrence entre zones économique. Les zones à urbaniser et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) pour certains hameaux ou bourg sont presque toutes définies. Une enquête publique aura prochainement lieu, je pense pour le 1er semestre 2018, afin que chacun puissent exprimer ses motivations. Mais la préservation du foncier pour l'agriculture et la densification de l'habitat sont les éléments moteurs du document.

Pour l'heure seul le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) est soumis aux votes des 8 conseils municipaux depuis novembre avant son approbation en conseil communautaire en début d'année 2018.

Dès cette étape passée, certaines mesures pourront s'appliquer sur certain document d'urbanisme comme les Certificats d'Urbanisme.

Pour la date de l'enquête publique vous serez informé par la presse régionale, sur les poches à pain des boulangers locaux et par une communication spécifique de la municipalité déposée dans votre boîte à lettres.

Des informations peuvent être obtenues auprès des services de la communauté de communes PNMC et du maire de la commune.

## La Châtaigneraie Limousine, un territoire de projets

La Fédération de la Châtaigneraie Limousine, association loi 1901, fédère élus et socioprofessionnels (habitants, chefs d'entreprises, membres d'associations, ...) autour d'un territoire et de projets communs. Elle intervient sur le périmètre de 6 Communautés de communes du sud-ouest de la Haute-Vienne, soit 73 communes (cf. carte ci-dessous). Elle œuvre pour la réussite de projets au service des citoyens dans des domaines aussi divers que la santé, le développement économique ou encore la mobilité.



Ainsi, si vous êtes porteur d'un projet économique ou d'intérêt général, elle peut vous apporter un appui technique pour sa concrétisation (conseil, orientation vers des personnes ressources, recherche de financements, ...).

Si vous avez envie de vous impliquer dans le devenir du territoire de la Châtaigneraie Limousine, vous pouvez rejoindre son conseil développement. Cette instance citoyenne, composée d'habitants, de chefs d'entreprises, de salariés et de membres d'associations, consacre ses premiers travaux à la mobilité.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à contacter l'équipe de la Châtaigneraie Limousine !

**Fédération de la Châtaigneraie Limousine La Monnerie - 87150 Oradour-sur-Vayres**

**Tél. : 05 55 70 99 40 - Courriel : [contact@chataigneraielimousine.fr](mailto:contact@chataigneraielimousine.fr)**

L'activité de la Fédération de la Châtaigneraie Limousine est soutenue financièrement par l'Europe, l'Etat, la Région Nouvelle-Aquitaine, la MSA (Mutualité Sociale Agricole) du Limousin et ses communautés de communes adhérentes.



19 rue Cruveilhier  
 BP 13114  
 87031 LIMOGES Cedex  
 Tél : 05 55 12 62 34 - Fax : 05 55 10 11 27  
 email : [contact@syded87.org](mailto:contact@syded87.org)

## Déchets : Préserver notre environnement... et notre porte-monnaie !

### Contexte de nos déchets

Aujourd'hui un Français produit en moyenne 550 kilos de déchets par an, contre 320 il y a 10 ans et 180 il y a 40 ans.

La gestion des déchets représente donc un enjeu clé en termes d'environnement, de santé et d'économie, tant à l'échelle locale que nationale.

### Détail du coût des déchets

		
<b>Ordures ménagères</b>	<b>Déchetterie</b>	<b>Collecte sélective</b>
Equipements + Collecte + Traitement	Equipements + Gardiennage + Traitement et Valorisation	Equipements + Collecte + Tri et Valorisation
<b>65</b>	<b>25</b>	<b>5</b>
euros/habitant/an	euros/habitant/an	euros/habitant/an

### Constat

5 euros par habitant et par an pour le recyclage, contre 65 euros pour les ordures ménagères : le constat est clair, le recyclage permet de limiter le coût de gestion de nos déchets. De plus, il permet de préserver les ressources naturelles, et donc notre environnement.

Trier c'est donc maîtriser les coûts, sachant que plus de la moitié de notre poubelle est composée de déchets recyclables ou compostables, de nombreuses économies sont donc possibles.

Finalement, le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas ! En pratiquant des « éco-gestes » simples comme le compostage, la lutte contre le gaspillage alimentaire, l'utilisation de produits rechargeables, le réemploi, etc, on peut facilement réduire le volume de sa poubelle !

## Sensibilisation dans les collèges au tri du papier

Dans le cadre de la célébration des 20 ans du SYDED, le Syndicat organise à cette occasion, dans les collèges volontaires de son territoire, un concours de collecte des papiers afin de sensibiliser les élèves à ce geste de tri, ainsi que leurs familles pour détourner des ordures ménagères ce matériau encore trop présent (9%) et d'œuvrer pour l'environnement en contribuant à une valorisation des papiers collectés.

Les collèges de Saint Germain les Belles et Saint Yrieix la Perche ont bien évidemment répondu présent à cet appel.



Labellisé par le Ministère de l'environnement « Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage » depuis 2015, le SYDED (Syndicat Départemental pour l'Élimination des Déchets) a pour objectif de réduire la production des déchets sur son territoire et d'améliorer leur valorisation dans une nouvelle dynamique : celle de l'économie circulaire.

## Guide du tri

**TOUS LES PAPIERS**  
 Journaux, magazines, publicités, livres, prospectus, annuaires, cahiers, feuilles, courriers, lettres

**VERRE**  
 Bocaux, pots et bouteilles

**EMBALLAGES MENAGERS**  
 Boîtes et briques en carton, flacons et bouteilles en plastique, canettes, conserves, barquettes et bouteilles en métal



[www.syded87.org](http://www.syded87.org)

Merci de retourner votre bon de commande à l'adresse :  
**SYDED - 19 rue Cruveilhier - BP 13 114 - 87031 Limoges cedex 01**  
 en y joignant un chèque correspondant à votre choix, libellé à l'ordre du **TRESOR PUBLIC**.  
 Vous recevrez prochainement un courrier pour le retrait de votre matériel.

<b>Composteur en bois</b> (Douglas non traité) 400 L = 26€ 600 L = 30€ + bio seau	<b>Composteur en plastique</b> (PET 100% recyclé) 340 L = 22€ + bio seau	<b>Aérateur</b> Améliore le processus de compostage. = 8€
<input type="checkbox"/> ... x 400 L = ... L84 x P83 x H82 - 28Kg <input type="checkbox"/> ... x 600 L = ... L101 x P101 x H85 - 34Kg	<input type="checkbox"/> ... x 340 L = ... L76 x P76 x H85 - 15Kg	<input type="checkbox"/> ... x aérateur = ...
<b>TOTAL</b>	..... €	

Monsieur - Madame

Prénom : .....

Nom : .....

Adresse : .....

CP + commune : .....

Téléphone : .....

Email : .....

Vous souhaitez retirer votre commande :

au siège du SYDED, 19 rue Cruveilhier à Limoges.

à la déchetterie la plus proche de chez vous : .....

Date:

Signature :



## **S**YNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

Edmond LAGORCE - Président ; Valérie DANDALEIX-BOINEAU - Responsable

T 05 55 08 10 46 | @ [sictom.shv@orange.fr](mailto:sictom.shv@orange.fr)

Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères, le S.I.C.T.O.M. Sud Haute-Vienne (28 200 habitants - 26 communes) a pour mission :

- la collecte et le traitement des déchets ménagers
- l'organisation, une fois par an, de la collecte des gros encombrants
- la gestion de 6 déchetteries : Saint-Yrieix, Nexon, Ladignac-le-Long, Château-Chervix, Saint-Germain-les-Belles et Pierre-Bufferie.

### **Bilan des éco-point.**

Le S.I.C.T.O.M. dispose de plus de 110 éco-points sur les 26 communes de son territoire. En 2016, y ont été collectés :

- 971 tonnes de verre soit 34 kg par an et par habitant.
- 620 tonnes de papiers soit 22 kg par an et par habitant.
- 425 tonnes d'emballages ménagers soit 15 kg par an et par habitant.

Ces ratios par habitant sont en constante augmentation. Ils se situent cependant légèrement en dessous des ratios nationaux en matière de tri sélectif.

Encore un petit effort !!!

### **Rappel sur l'organisation de la collecte des ordures ménagères lorsque le jour de collecte est un jour férié.**

Si le jour férié est un lundi, mardi ou mercredi, la collecte est avancée au **samedi de la semaine précédente**.

Si le jour férié est un jeudi ou un vendredi, une collecte de rattrapage sera organisée **le samedi de la même semaine**.

### **Compactage des déchets en déchetterie.**

Soucieux de réduire les dépenses de transport et de maîtriser l'empreinte environnementale générée par la collecte des déchets en déchetterie, le S.Y.D.E.D. 87 et le S.I.C.T.O.M. Sud Haute-Vienne procèdent au compactage des déchets dans les caissons afin d'optimiser le chargement des bennes et leur déplacement vers les exutoires finaux.

Actuellement, le compactage est effectué sur la déchetterie de ST GERMAIN, en partenariat avec la Mairie ainsi que sur les déchetteries de NEXON et ST YRIEIX grâce à la location du rouleau compresseur du SMCTOM de Thiviers.

Sur le premier semestre 2017, le compactage tient toutes ses promesses avec une diminution de 25% des « rotations » (enlèvement de la benne et transport vers les lieux de recyclage ou de traitement).

Au total, depuis janvier 2017, ce sont presque 90 rotations qui ont déjà pu être évitées, ce qui correspond à plus de 5 300 km. Nous limitons ainsi, l'émission de gaz à effet de serre et la consommation de carburant.

### **Travaux de mise aux normes et d'agrandissement des déchetteries.**

Dans le cadre de la nouvelle réglementation sur les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE), l'État impose une mise aux normes de l'ensemble des déchetteries du territoire Français.

Depuis 2016, le S.I.C.T.O.M. a ainsi engagé un programme de travaux prévoyant une mise aux normes réglementaires mais aussi des travaux d'agrandissements afin d'accueillir les usagers dans de meilleures conditions et d'augmenter le nombre de filière de recyclages.

En 2018, 2 quais supplémentaires seront construits sur l'ensemble des déchetteries afin de mettre en place de nouvelles filières comme la filière « meuble » (seules les déchetteries de NEXON et SAINT YRIEIX en sont équipées) ; la filière « bois » pour les plus petites déchetteries du territoire ou la filière « plâtre » pour les plus grandes.

Ces travaux sont subventionnés par l'ADEME (agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) et le Département de la Haute-Vienne.

### **OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE DE NEXON**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, votre déchetterie est ouverte une demi-journée supplémentaire le mardi matin de 8 h à 12 h (toute l'année).

	<b>ETE</b> <b>(mai à octobre)</b>	<b>HIVER</b> <b>(novembre à avril)</b>
<b>Lundi</b>	08h - 12h et 14h - 18h	08h - 12h et 13h30 - 17h30
<b>Mardi</b>	08h - 12h	08h - 12h
<b>Mercredi</b>	08h - 12h et 14h - 18h	08h - 12h et 13h30 - 17h30
<b>Vendredi</b>	08h - 12h et 14h - 18h	08h - 12h et 13h30 - 17h30
<b>Samedi</b>	08h - 12h et 14h - 18h	08h - 12h et 13h30 - 17h30



## L'ADIL 87 : un service public d'information sur le logement

Vous êtes locataire, propriétaire occupant, propriétaire bailleur, accédant à la propriété, copropriétaire...

Vous envisagez de louer, d'acheter, de vendre, de faire construire, de faire des travaux d'amélioration...

**L'ADIL 87 est à votre service : elle répond gratuitement et en toute objectivité à vos interrogations sur tous les aspects juridiques, financiers et fiscaux relatifs au logement :**

- **Relations propriétaires-locataires** : contrat de location, droits et obligations des parties, non décence, état des lieux, augmentation du loyer, dépôt de garantie, charges et réparations locatives, impayés de loyer et de charges, ...
- **Accession à la propriété** : études de financement, frais annexes liés à l'accession, les assurances, contrat de construction, contrat de maîtrise d'œuvre, contrat d'entreprise, assurances, garanties décennales et autres, ...
- **Copropriété** : assemblée générale, charges de copropriété, relations avec le syndic,
- **Relations de voisinage** : nuisances sonores, mitoyenneté, servitudes, ...
- **Urbanisme** : permis de construire, déclaration de travaux, ...
- **Fiscalité immobilière** : investissement locatif, taxes d'urbanisme, TVA, impôts locaux,
- **Amélioration de l'habitat** : prêts et subventions de l'ANAH, des collectivités locales, de la CAF, de la MSA, crédits d'impôts, ...

## ADIL 87

28 avenue de la Libération - 87000 LIMOGES

Tél. : 05 55 10 89 89 / [www.adil87.org](http://www.adil87.org)

Horaires : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Des permanences ont lieu près de chez vous : [Bellac](#), [Bessines](#), [Bujaleuf](#), [Châteauneuf-la-Forêt](#), [Cussac](#), [Eymoutiers](#), [Magnac-Laval](#), [Saint-Junien](#), [Saint-Yrieix-la-Perche](#) et à la CAF.

Pour connaître les dates et horaires de nos permanences : [www.adil87.org](http://www.adil87.org)



## ASSOCIATION TRAVAIL OCCASIONNEL SERVICES

Isabelle LABROUSSE, Catherine JARR - Responsable

T 05 55 35 04 07 | <http://association-atos.fr>

### UN BESOIN POUR DU SERVICE A LA PERSONNE ? ASSOCIATION A.T.O.S

BESOIN D'AIDE, BESOIN DE TEMPS : ATOS pense à vous et vous propose une prise en charge au plus près de votre domicile pour :

UN SERVICE SOUPLE ET SIMPLE D'UTILISATION : L'Association intermédiaire

est employeur en tant que prestataire de service. A ce titre, elle se charge de toutes les formalités administratives à votre place (charges, contrat de travail, bulletin de salaire). Le règlement à l'association s'effectue sur facture que nous vous envoyons par courrier.

Nous intervenons avec du personnel compétent pour un minimum de 2 heures par mois. Nos salariés bénéficient de formation et ont été identifiés pour répondre au mieux à vos attentes.

**NOTRE TARIF :** Le tarif applicable est net de charge et sans aucune adhésion à l'association ou frais supplémentaire.

En tant qu'association agréée par l'Etat, ATOS vous permet de bénéficier de 50% de réduction / crédit d'impôts sur l'ensemble de ses services.

ATOS intervient aussi auprès des entreprises, des collectivités et des associations.

## SERVICE NATIONAL

Centre du Service National, 88, rue du Pont Saint Martial, 87000 LIMOGES

T 0555 12 69 72 | @ [csn-limoges.jdc.fct@intradef.gouv.fr](mailto:csn-limoges.jdc.fct@intradef.gouv.fr) | W3 <http://www.defense.gouv.fr>

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou sur le site internet <http://www.mon-service-public.fr> en se créant un espace personnel.

Cette démarche doit s'effectuer le mois de votre seizième anniversaire ou dans les trois mois suivants.

A l'issue de cette démarche, la mairie vous remettra une attestation de recensement que vous devez impérativement conserver dans l'attente de votre convocation à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

Cette attestation vous sera réclamée, notamment, lors de l'inscription à la conduite accompagnée ou de tous examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.



## FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES GROUPEMENTS DE DÉFENSE

CONTRE LES ORGANISMES NUISIBLES DE LA HAUTE-VIENNE

Christel GOUTIERAS 05 55 04 64 06 / Maxime DARRAUD 05 55 04 64 06

**Adresse :** 13 Rue Auguste Comte -CS 92092- 87070 LIMOGES

**Mail :** [fdgdon87@gmail.com](mailto:fdgdon87@gmail.com)

Ambrosie, ragondin, campagnol terrestre, corneille noire, pigeon, Berce du Caucase, corbeaux freux, chenilles processionnaires, nous sommes confrontés très souvent aux nuisances causés par ces organismes : allergie causée par l'ambrosie, dégâts aux cultures par les corvidés et les campagnols terrestres, dégâts aux berges d'étangs par les ragondins, souillure des bâtiments d'élevage et du domaine public par les pigeons Bizet.

Soucieuse de répondre à ces problématiques, votre commune adhère à la FDGDON (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes

Nuisibles), section départementale de l'organisme à vocation sanitaire agréée par l'Etat pour le suivi des plans de lutttes collectifs pour la protection des cultures. Elle est chargée de la gestion des dangers sanitaires, avec 3 axes majeurs : la surveillance, la prévention et les lutttes contre les organismes nuisibles, elle apporte son expertise pour la reconnaissance de ces organismes et le choix des méthodes de lutttes. Ses techniciens vous accompagnent dans la mise en place d'actions de lutttes collectives :

- Piégeage (ragondins, corneilles noires, corbeaux freux, pigeons) mise à disposition de cages,
- Formation à l'identification des plantes exotiques envahissantes et conseil de gestion).
- Information et lutte sur les bios agresseurs (chenille processionnaire, cynips du châtaignier,...)

Cette année encore, en fonction de vos besoins, des actions collectives seront organisées par la FDGDON dans la commune. Notamment concernant la régulation des populations de ragondin, une campagne de piégeage va être organisée sur la commune, les personnes intéressées peuvent s'inscrire au secrétariat de la mairie ou de la FDGDON au 05 55 04 64 06.



## SYNDICAT DES ETANGS DE LA HAUTE VIENNE SE 87 - SYNDICAT DES ETANGS DE LA HAUTE VIENNE

Créé en 1916, le Syndicat a pour mission de représenter, de défendre et de conseiller les propriétaires d'étangs. Il répond aux questions de ses adhérents et leur apporte son aide dans la gestion piscicole, pour les dossiers de mise aux normes etc....

## APPL - ASSOCIATION DE PROMOTION DU POISSON LOCAL EN NOUVELLE AQUITAINE

Créée le 21 mars 2016, l'Association a pour mission la promotion du poisson local, de fédérer les acteurs de la filière piscicole et d'assurer la viabilité économique et commerciale de la filière

SAFRAN - 2, av. Georges Guingouin - CS 80912 PANAZOL  
87017 LIMOGES CEDEX 1 ☎:0587504190 le matin -mail:bcaf@safran87.fr